



Edito

ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE...

Ce n'est que le début d'accord, d'accord. Telle pourrait être la thématique de ce mois d'octobre et des prochains tant la soupe tiède qu'ils nous servent ressemble au passé et à un futur que nous pouvons aisément imaginer car déjà vu.

"Il faut un budget de compromis" ! Voilà la présentation qui nous est faite pour nous faire avaler des choix qui sont inacceptables moralement et inefficaces socialement. Comme depuis des dizaines d'années de budgets publics plus massacreurs les uns que les autres, celui-ci n'échappe pas aux règles dictées par la Commission européenne, les perfides institutions bancaires et leurs puissances de feu que sont les agences de notations. Mais pour cette année, il apparaît qu'une autre puissance, qui ne dit pas son nom comme tel, interventionniste, dévastatrice et mortifère à souhait, entre en jeu de façon plus directe qu'à son habitude : l'Otan.

Il faut le dire, cette entreprise militaire envahissante joue une partition de premier plan, voire de chef d'orchestre de la symphonie guerrière actuelle. Elle dicte les politiques publiques d'armement et de préparation aux conflits ar-

més, comme elle oblige ceux qui se soumettent bien à mobiliser des financements au détriment des populations. Elle est le bras armé du capital pour faire et défaire les économies des pays membres et préparer les esprits à la guerre permanente. Tout ça dans les règles extrêmement contraignantes imposées par la Commission européenne et la pensée unique à appliquer pour la soumission permanente.

Et nous sommes en plein dedans en regardant quelques chiffres : le budget 2026 du ministère de la guerre prévoit une hausse de 6,7 milliards par rapport à l'an dernier, soit 3,5 milliards au-delà de la trajectoire initiale de la loi de programmation militaire. Pour rappel, le budget 2026 s'élève donc à 68,4 milliards sur les 413 octroyés sur la période 2024-2030.

Dans le même temps, ce sont 31 milliards d'euros de "resserrement" budgétaire qui sont débattus. Nous ne ferons pas le détail ici sur les mesures que vous connaissez tous et dont les commentateurs se font l'écho positif en permanence des économies à faire sur notre dos.

.../...

Sommaire :

Edito : Et ça continue encore et encore...	P. 1 & 2
Prise de parole - 02/10	P. 2 & 3
Prise de parole au CHJC - 06/10	P. 3 & 4
Séances Plénières au CESER - 13/10	P. 4 à 6
Tract UD - 06/11	P. 7
Communiqué UCR - action du 06/11	P. 8
Séances Plénières au CESER - 13/10	P. 9 & 10
Motion du CCM à l'UIMM - 14/10	P. 10 & 11
Nicolas Sarkozy incarcéré	P. 11 à 13
Retraités EM - Appel à souscription	P. 14



AGENDA

6 NOVEMBRE

**Tous en grève et manifestations
Retraités, actifs, chômeurs, jeunesse,
même combat !**

**Voir tract UD page 7 avec les lieux et horaires
des rassemblements**

Formation Syndicale UD - 2025

⇒ **Stage CSE Prise de mandat du 24-28/11**

**Pensez à déposer vos congés éducation
un mois avant le début du stage
auprès de votre employeur et informez l'UD
de votre participation.**

Comme dit plus haut et en ajoutant le dogme de la réduction de la dette et le passage sous les 3 %, augmenter les budgets guerriers revient mécaniquement à défaire financièrement tout ce qui est utile, nécessaire et même vital pour les travailleurs et leurs familles. La bourgeoisie nous promet deux réalités essentielles à ses yeux et sur lesquelles rien ne serait à discuter et encore moins à négocier.

La réduction de la dette publique, des déficits est et sera le fil rouge de toutes les revendications et affirmations qu'elle posera comme une vérité non contestable et seule légitime.

Ce sera la même chose concernant l'impérieuse nécessité de fabriquer plus d'armes, d'avoir plus de moyens matériels et humains et des crédits sans limite (le plus public possible), ainsi qu'obtenir une population potentiellement pétrie par le risque d'invasion d'on on ne sait qui et surtout pourquoi. Et sorti de ces deux seules obsessions pathologiques, rien n'aura de sujet tant la situation serait dramatique à l'extrême.

La guerre économique qui nous envahit en permanence, les efforts, les sacrifices, la résilience, la compromission comme la responsabilité commune que nous devrions avoir, en résumé tout ce qui arrive en étant de la responsabilité des travailleurs dans la période, nous met collectivement devant nos obligations de classe.

Amplifions les débats partout où nous sommes pour démonter les contre-vérités permanentes, pour montrer le rôle et la place de certains syndicats et partis politiques sur la casse sociale clairement assumée.

Nous sommes les seuls à faire ce que nous faisons, alors on y va.

Bon courage, les Camarades.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général



PRISE DE PAROLE

2 OCTOBRE 2025

Aujourd'hui, nous sommes en grève et en manifestation, pas contre un gouvernement. Nous manifestons contre **le pouvoir que nous connaissons tous**, celui du grand patronat. Car derrière chaque recul social, chaque réforme antisociale, chaque attaque contre nos droits, il y a une exigence du Medef, une pression des grandes entreprises, une volonté des actionnaires.

Les organisations patronales ne gouvernent pas directement mais elles dictent leurs feuilles de route. Elles exigent la baisse des cotisations sociales et les gouvernements obéissent. Elles réclament l'allongement global du temps de travail et les exécutifs aux manettes se plient. Elles veulent flexibiliser le travail, casser les statuts et le code du travail, dégrader considérablement les conditions de travail, affaiblir les syndicats, et tout est mis en œuvre par les gardiens du capital pour y parvenir.

Et pendant que le Medef prépare son grand meeting du 13 octobre pour défendre les intérêts des plus riches, nous, les travailleurs, nous faisons entendre notre voix depuis le 10 septembre. Car ce n'est pas à nous de payer leur crise. Ce n'est pas à nous de travailler plus longtemps pour des salaires qui baissent. Ce n'est pas à nous de subir la casse sociale.

Pendant que les travailleurs et les retraités peinent à boucler les fins de mois, le CAC 40 engrange des profits record. En 2024, les dividendes versés ont dépassé les 100 milliards d'euros. Et que fait le grand patronat de cet argent volé en toute impunité ? Que fait-il des 211 milliards ? Il licencie, il délocalise, il précarise. Il refuse toute hausse de salaire, tout partage des richesses, toute reconnaissance du travail réel.

Et Lecornu dans tout ça ? Depuis son arrivée à Matignon, il n'a apporté **aucune réponse** aux revendications des travailleuses et des travailleurs. Il ferme la porte à la justice fiscale, refuse de revenir sur la réforme des retraites, continue de défendre un budget qui sacrifie les services publics, les salaires, nos conditions de travail et notre Sécurité sociale. Il méprise ne serait-ce qu'une seule de nos exigences..

Le gouvernement démissionnaire essaie de durcir, par décrets, les conditions de vie des chômeurs et des futurs licenciés. Il veut encore plus sacrifier la santé d'une grande partie de la population en réduisant les budgets des hôpitaux publics et de la santé en général, il veut priver d'espoir une jeunesse déjà largement malmenée par le manque de moyens éducatifs, il veut précariser nos aînés et les considérer comme des nantis de la société.

Alors oui, aujourd'hui, nous disons **non à la dictature économique du gouvernement** imposé par le capital. Nous disons non à ce pouvoir économique qui ne reconnaît ni démocratie, ni justice, ni solidarité et encore moins la contestation et la colère.

Par contre, nous disons oui à un monde transformé où la reconnaissance du travail sera la priorité et respectée, où les richesses que nous créons seront partagées entre les investissements productifs, les services publics

et pour notre modèle de santé, et où les décisions seront prises pour le bien commun, où les salaires seront réellement le fruit de notre productivité.

Alors aujourd'hui comme dans les prochains jours nous disons **non à la dictature économique du Medef et de la CPME.**

Après le 10 et le 18 septembre, où nous étions des centaines de milliers en grève et en manifestations dans la rue, continuons à faire ce que nous apprennent nos mères, nos pères, nos grands-mères et grands-pères.

Ils se sont battus par les grèves massives, par leurs mobilisations, une unité de classe indéfectible pour aujourd'hui montrer que notre détermination actuelle est le même combat pour faire plier ce gouvernement et ce patronat destructeurs.

Alors oui, aujourd'hui, nous disons "c'est fini"

Hier, aujourd'hui comme demain, la grève sera notre seule arme pour tordre les deux bras des possédants et du gouvernement à venir.

Seules les luttes des travailleurs paient. Reprenons ce qu'ils nous volent.

Un mot sur la décision incompréhensible du Président du Conseil Départemental, Jacques Fleury. La majorité réactionnaire a décidé de fermer le collège du Chatelet sur des prétextes absurdes et avec le plus grand mépris pour les enseignants, les agents, les élèves et les parents.

On ferme une école parce qu'il y aurait un mauvais niveau d'apprentissage et de résultats. On ferme une école parce qu'ils ne seraient que 106 élèves. On ferme une école et on allonge les temps de transport, on prive d'autres écoles de la restauration.

Mais que Jacques Fleury soit courageux. Qu'il dise que c'est pour des raisons budgétaires qu'il se débarrasse d'un service public de plus, pourtant indispensable à l'aménagement du territoire et à l'activité sociale.

Les réactionnaires de ce département sont aussi coupables qu'au niveau de l'Etat.

Alors nous le redisons, reprenons ce qu'ils nous volent. Ils ne sont rien, nous sommes tout.



RASSEMBLEMENT DANS LE HALL DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGES LE 6 OCTOBRE 2025

Chers collègues, chers usagers de la santé,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour faire entendre nos voix, défendre notre santé, notre dignité professionnelle et la qualité des soins apportés aux patients.

En 2024, nous avons déjà alerté la direction sur notre opposition à un possible passage en 12h00. Cette année, ce qui semblait n'être qu'un projet est en réalité bien plus concret que nous le pensions !

La direction veut nous imposer un passage en 12h00 en neurologie, un service de 30 lits dont 4 de soins intensifs, alors que 100 % des agents de nuit et certains collègues de jour sont contre.

Ce projet nous a été présenté sans concertation et sans information concrète. Trop de questions restent sans réponse.

Nous refusons !

Cette organisation de travail n'est ni bénéfique pour les patients, ni pour les soignants. C'est une dégradation des conditions de soins. Avec des équipes épuisées, la qualité des soins se détériore. Nos patients méritent mieux qu'une organisation inhumaine avec des couchers et des dîners réalisés plus tôt.

Il est inutile de préciser qu'une baisse de la vigilance est présente au bout de la 8e heure de travail, et cela aura des répercussions sur la prise en charge et la sécurité des patients. C'est une mise en danger de notre santé.

Travailler 12 h d'affilée, c'est accumuler de la fatigue chronique et augmenter le risque de burn-out, déjà alarmant dans nos métiers. C'est aussi prendre le risque d'accident de trajet pour celles et

ceux n'habitant pas à proximité. Cela signifie rentrer épuisé après plus de 13h00 hors de chez soi : qui peut croire que cela est soutenable ? C'est de la violence sociale.

Nombre d'entre nous ont des enfants, des familles, des responsabilités. Comment concilier un travail en 12h00 avec une vie de parent ? Comment s'occuper de ses enfants, les accompagner à l'école, être présent auprès d'eux quand nos horaires bouleverseraient totalement notre quotidien ?

C'est une perte de salaire déguisée pour nous, soignants de nuit, et donc une baisse de notre pouvoir d'achat. À l'heure où tout augmente, comment accepter de s'épuiser plus pour gagner moins ?

Le passage en 12h00 entraînera également la suppression de nos RTT.

La réalité concernant les services déjà passés en 12h00 sur l'hôpital, c'est :

- Un impact direct sur la prise en charge des patients.
- Un temps de transmission de 15 min pouvant induire un risque d'erreur, une perte d'information pourtant nécessaire au bon suivi des patients. Au-delà de 15 min, le temps n'est plus comptabilisé. Nous aurons donc plus de 12h00 de présence au travail. C'est illégal.
- Il faut donc arriver plus tôt et partir plus tard.
- La mise en place de roulements qui ne sont pour la plupart du temps pas respectés.
- Des week-ends de repos entrecoupés après des nuits travaillées.
- Une suppression des week-ends en borne pour

la pose de congés annuels pour les agents de jour.

- Un épuisement du personnel en poste et des départs constatés.

Ce que nous voulons :

- Respect du patient et de son rythme de vie.
- Maintien de l'organisation actuelle, de notre salaire, de nos RTT.
- Des explications concrètes sur le projet (effectif soignant jour/nuit sur un service normé, roulement alternance obligatoire pour les agents de jour...).
- Une considération de la hiérarchie et le respect des compétences des agents déjà en poste.
- Inclure des RTT et des fériés de roulement afin d'avoir 2 jours de repos consécutifs pour les agents de jour.

Nous réclamons le respect de nos droits, de nos vies personnelles et familiales et surtout le respect de nos patients, qui doit rester au cœur de notre mission.

Que devons-nous penser de notre hiérarchie qui nous dit que de toute façon, que nous soyons en 10h00 ou 12h00, nous aurons un cancer à l'âge de 60 ans ?!

Ce combat, ce n'est pas seulement le nôtre, c'est celui de tous, car un hôpital qui maltraite ses soignants finit par maltraiter ses patients. Alors continuons de nous battre ensemble pour nos conditions de travail, pour notre santé, pour un service public hospitalier digne et humain.

Florie GAETA



Séance plénière au CESER du 13 octobre 2025

AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

Intervention de Madame Florie GAETA

au nom du groupe : CGT

**Monsieur le Vice-président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Rapporteur,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,**

Le sujet des aides publiques aux entreprises fait l'objet de nombreux débats, notamment depuis la publication du rapport sénatorial en juillet dernier. La commission a enquêté sur l'argent public distri-

bué aux grands groupes et leurs sous-traitants. Plus de 2200 dispositifs ont été recensés pour un montant d'environ 211 milliards, soit le premier budget de l'Etat. Les aides régionales n'y sont pas comptabilisées.

Ils expliquent que : « *Il n'existe pas de définition juridique transversale des aides publiques aux entreprises, ni de leur périmètre d'un point de vue économique... Aucun tableau de bord ne permet de con-*

naître le montant des aides publiques..., car les obligations de transparence en vigueur sont parcelaires, de portée limitée et peu opérationnelles... ».

*On y retrouve : des prestations de services, des subventions, des bonifications d'intérêts, de prêts et d'avances remboursables, à taux nul ou à des conditions plus favorables que les conditions du marché. Mais les aides publiques aux entreprises désignent aussi : les **dépenses fiscales** accordées par l'État (taux réduit d'impôt), les **exonérations et allègements de cotisations sociales** octroyés par la sécurité sociale, les **garanties financières**, les **ventes de biens immobiliers**... 66% sont des subventions directes, deux tiers interviennent dans le domaine de **l'économie** au sens large, 11 % seulement dans le domaine du développement durable.*

Ce rapport, dans ses préconisations, appelle à : « un choc de transparence, de rationalisation, de responsabilisation, d'évaluation ».

L'enquête des 2 journalistes du Nouvel Obs estime quant à elle le montant de ces aides à 270 milliards. Le coût pour l'Etat des niches sorties du recensement officiel est supérieur à 40 milliards.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la complète mise à disposition de toutes les institutions publiques, de l'aménagement de l'ensemble des réseaux (transport, télécommunication, etc...), ou encore des fonds de la formation professionnelle qui bénéficient quasiment exclusivement au patronat.

L'avis dans son introduction évoque pourtant une « austérité » des chiffres. C'est indécent.

Chez Novo Nordisk (dont Blackrock est actionnaire), 80 suppressions de postes viennent d'être actées, malgré des dispositifs colossaux mis en place par les communes, communauté de communes, dont la banque des territoires se fait écho, tous financés par le contribuable.

Tous les grands groupes comme Auchan, Michelin, LVMH, STMicroelectronics, ArcelorMittal bénéficient de ces dispositifs, pour ensuite délocaliser et licencier. Les outils de production sont volontairement laissés à l'abandon.

Le nombre de « plans de sauvegarde de l'em-

ploi » (plans de licenciements) a doublé entre 2022 et 2024.

C'est un scandale, dénoncé par la CGT depuis des années !

Pour cela, le Président Macron s'est vu décerner le prix de « Citoyen du monde 2025 » par le patron de Blackrock, alors qu'il se rendait à l'assemblée générale des Nations Unies. D'une pierre deux coups.

Le CESER « se félicite » de la nouvelle stratégie régionale ESS, nous non. Cela ne fera que brouiller les pistes, alors que l'ESS est déjà la variable d'ajustement des politiques d'austérité. Comme nous l'avions dénoncé, cela relève d'une nouvelle stratégie de réorganisation du capital. Cet avis en témoigne.

Un quart des associations œuvrant à la cohésion sociale sont aujourd'hui menacées de disparition, alors que l'Etat leur a délégué ses missions. L'ESS sera elle aussi confrontée aux rapports de soustraitance, comme le sont les PME-PMI et TPE, soumises aux donneurs d'ordres et aux marchés de capitaux. La réorientation des chaînes de production vers le secteur de l'armement va faire disparaître des productions utiles à l'intérêt général. Nous rappelons notre ferme attachement à la paix. Organiser toutes nos productions sur ce secteur est suicidaire. A moins que l'idée soit d'entretenir des conflits armés et des guerres incessantes partout dans le monde, au mépris de l'intérêt suprême de la vie humaine et de la protection de notre planète.

Sur la filière agricole, mêmes constats, ces dispositifs favorisent les grandes exploitations et l'agriculture intensive. Nous l'avons suffisamment dit.

Nous réitérons la demande de création d'une commission de transparence, tous dispositifs confondus, ce que nous n'avons jamais obtenu.

La CGT rappelle une fois de plus que le soutien à l'économie passerait par un pôle financier public incluant la Banque de France, la BPI, la Banque des Territoires sans exonérer les banques régionales. Nous nous opposons aux stratégies et politiques publiques qui ne répondent pas aux besoins des salarié-es et plus globalement aux populations.

Nous voterons contre l'avis ! Merci.





ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Intervention de Madame Florie GAETA

au nom du groupe : CGT

**Monsieur le Vice-président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Rapporteur,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,**

Dans la continuité des orientations budgétaires précédentes, les citoyens de ce pays devront faire face aux 44 milliards d'économies exigés par plusieurs gouvernements successifs et éphémères. Comme le dit l'avis, cela correspond à une perte de recette de 45 millions en plus des 65 millions précédents.

Notre pays ne cesse de s'ancrer dans une crise sociale majeure à cause de choix politiques inconséquents. Chaque jour nous apporte son lot de délires.

C'est toujours la dette souveraine qui est invoquée pour nous amener « à une nécessaire maîtrise de la dépense régionale » et donc un sous-investissement. La CGT a toujours dénoncé cette doctrine. Les années qui viennent de s'écouler démontrent que la politique de l'offre et les cadeaux opérés au patronat n'ont fait que ruiner les recettes de l'Etat, tout en augmentant le taux de profit. Où sont passés les 210 milliards d'argent public, issus principalement de la TVA, et déversés au capital ? Pourquoi n'évoque-t-on jamais la dette privée ? Nous avons pourtant de nombreuses expériences en la matière. La dette privée est toujours nationalisée quand le profit, lui, est toujours privé. Pourquoi les marchés de capitaux, pourtant responsables de l'instabilité économique et politique de notre pays ne sont-ils jamais pointés du doigt ?

La CGT a toujours proposé des politiques monétaires sélectives accompagnées d'un durcissement des conditions faites aux marchés de capitaux. Nous avons aussi alerté sur le transfert de la TVA.

Face à ces constats, les mêmes causes produisent les mêmes effets. La Grèce en est un exemple. La troïka a imposé la baisse des salaires et des pensions, la privatisation des services publics, le braquage du patrimoine national et pourtant la dette n'a que peu baissé en pourcentage du PIB (157% contre 164% il y a 15 ans). C'est donc la preuve que les politiques d'austérité ne fonctionnent pas, sauf pour les profits imposés par les prêteurs, c'est à dire le capital !

S'agissant du grand acte de décentralisation, l'avis emploie les termes de rationalisation, de pragmatisme, d'autonomie financière et fiscale, ou encore

de libre administration. Le communiqué des régions de France est éloquent. C'est pourtant la place de l'Etat qui est discutée et/ou contestée.

M. LECORNU l'explique très bien dans son courrier, au nom de la « *liberté locale* ». Il parle d'Etat central et d'Etat local. C'est pourtant très clair. D'ailleurs la mise en place d'Etat Région est une condition sine qua non de la construction européenne, fondée sur le contesté traité de Maastricht. Revendiquer aujourd'hui « *de disposer d'une compétence pleine et entière dans leurs domaines d'intervention, et en particulier en ce qui concerne le développement économique (aides aux entreprises), l'orientation, et la gestion des fonds européens* » n'a pas de sens quand la discussion est précisément le transfert de compétences. Ont-ils compris la question ?

De plus, nous savons tous que l'attribution des fonds européens (issus des Etats membres et donc du contribuable) est toujours la contrepartie de réformes structurelles tendant à la disparition des droits et protections collectives et individuelles.

Non, le grand acte de décentralisation ne sera pas la réponse aux maux de la population de la Région. Mais c'est bien la Région qui devra assumer. Il n'y aura pas de garantie, il n'y en a jamais eu, nous le savons tous ici.

Il semble que la majorité des élus, toutes institutions confondues, se soient résignés à l'aménagement de la rigueur plutôt qu'à organiser franchement la réponse aux besoins des populations. Comme si collectivement, nous n'avions pas d'autre choix. Nous dénonçons cet état de fait et le combattons.

Nous soulignons que les différents avis examinés ce jour sont tous cohérents et révèlent des positions identiques, évidemment très éloignées des revendications de la CGT. A ce titre, nous rappelons que la défense des CESER a été axée notamment sur son utilité publique en lien avec sa représentation de la société civile organisée. Cela ne transpire pas sur les avis !

Une fois de plus, la CGT propose que les CESER et le CESE travaillent sur une profonde réforme de justice fiscale qui donne à l'Etat, aux collectivités territoriales et locales la possibilité de financer des politiques en réponse aux besoins humains, sociaux et environnementaux.

Nous voterons contre l'avis. Merci.



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr
site : www.udcgt18.fr

RETRAITES, ACTIFS, CHOMEURS, JEUNESSE MEMES PROBLEMES... MEMES COMBATS

LE 6 NOVEMBRE 2025

RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS

<u>BOURGES</u>	10h30	Place Séraucourt
<u>VIERZON</u>	10h30	devant la Sous-préfecture
<u>ST-AMAND</u>	10h00	devant la Sous-préfecture
<u>ST-FLORENT</u>	10h30	Place de la République

Les problèmes restent identiques quels que soient les gouvernements qui se succèdent. En effet, les premiers ministres passent, les mesures de régression sociale restent à l'identique quand certaines se durcissent au fur et à mesure du temps.

Nous l'avons déjà dit et nous le répéterons tant qu'il le faudra : **les patrons restent les maîtres du jeu du pouvoir en place**. Certes ils ne dirigent pas directement mais toutes leurs revendications se retrouvent dans les programmes de Macron, de la droite réactionnaire et dans celui de l'extrême droite voire dans celui du Parti socialiste.

Vous savez, **toutes les formations politiques** qui nous disent que les mêmes doivent faire des efforts, que nous devons comprendre les restrictions de tout bord, **que nous devons mettre nos vies à disposition de la production**, survivre de l'aumône de ce que le patronat voudrait bien nous octroyer et que notre santé vaut bien moins que leurs profits, **sont les responsables de la survie politique de Macron**.

Sans le dire mais en l'assumant pleinement, le patronat, grand comme "plus petit", se vante de réussir à imposer ses revendications. Le capital, car c'est comme ça qu'il est défini et qu'il faut en parler, se félicite d'imposer ce qu'il veut pour maintenir les profits colossaux que seuls nous, les travailleurs, produisons.

Nous sommes dans une régression et récession des droits collectifs certainement sans précédent. Nous sommes dans une tentative d'aliénation de certains esprits qui pourrait nous faire tomber dans un fatalisme mortifère, voire destructeur. **Le patronat en a besoin pour continuer de s'accomplir**.

Les réactionnaires politiques sont au pouvoir. Les Centristes extrêmes, les extrêmes droites et une partie de la social-démocratie (le PS) **ont mis le pied dans la porte pour finir le travail de casse sociale**.

La réaction de masse des travailleurs est, et sera, la seule sortie de cette crise sociale.

La crise politique n'est que la conséquence du mal-être et des sacrifices demandés. **Elle est le bilan de plus de quarante ans de reculs sociaux approuvés par certaines organisations syndicales de salariés (CFDT en tête)**.

Les travailleurs, les retraités, la jeunesse et les chômeurs sont les seuls perdants de cette situation.

Pour autant, nous sommes les seuls qui détenons le pouvoir. Nous sommes les seuls à pouvoir décider de notre présent et de notre avenir, nous sommes les seuls à pouvoir dessiner un destin heureux pour nos enfants et petits-enfants.

ALORS, RETRAITES, ACTIFS, CHOMEURS, JEUNESSE, MEME COMBAT TOUS EN GREVE ET MANIFESTATIONS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE UCR-CGT

LES RETRAITÉ·ES, ENCORE ET TOUJOURS, LA CIBLE DU GOUVERNEMENT !

Le Premier ministre, S. Lecornu, lors de sa première nomination, avait déclaré vouloir changer de méthode et laisser la place au dialogue, à la concertation.

Son discours de politique générale a, certes, été plus court que ceux de ses prédécesseurs, mais le contenu est toujours aussi violent.

Les recettes restent les mêmes pour le projet de budget 2026 : réduire les dépenses de l'État, faire peser les efforts sur les salarié·es, et plus particulièrement sur les retraité·es, et poursuivre les cadeaux au patronat et aux plus riches.

Pas de retrait de la réforme des retraites de 2023, mais une suspension jusqu'en janvier 2028, avec un coût estimé de 400 millions d'euros pour 2026 et de 1,8 milliard d'euros pour 2027, qu'il faut donc compenser par des économies pour que la dette ne dépasse pas 4,7% du PIB.

Le Gouvernement reprend les propositions contenues dans le budget Bayrou, à savoir :

- **Suppression de plus de 3 000 emplois de fonctionnaires ;**
- **Année blanche pour 2026, donc pas d'augmentation des pensions de base, pas de revalorisation des prestations sociales, ni du barème de l'impôt ;**
- **Revalorisation des pensions inférieure de 0,4% à l'inflation, de 2027 à 2030 ;**
- **Suppression de l'abattement fiscal des retraité·es et son remplacement par un forfait de 2 000 € ;**
- **Doublement des franchises médicales, réforme des ALD et autres mesures contre les assuré·es sociaux·ales.**

Les plus riches, les entreprises verront leurs contributions exceptionnelles prolongées, mais à un taux moindre !

Une fois de plus, les retraité·es sont largement mis à contribution pour atteindre l'objectif de 30 milliards d'euros d'économies sur le budget 2026. Elles et ils, si les propositions restent en l'état, verront encore leur niveau de vie se réduire, leur accès aux services publics entravé.

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraité·es à se mobiliser massivement, le 6 NOVEMBRE 2025,

à l'appel des organisations syndicales et associatives de retraité·es, pour exiger :

- ***La revalorisation de toutes les pensions de retraite (base et complémentaires) de 10% ;***
- ***Le maintien de l'abattement fiscal de 10% ;***
- ***La revalorisation des prestations sociales a minima du niveau de l'inflation ;***
- ***L'abandon du doublement des franchises médicales ;***
- ***Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire ;***
- ***L'abrogation pure et simple de la réforme des retraites de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans.***

Montreuil, le 16 octobre 2025

Union confédérale des retraités - 263 rue de Paris - Case 55 - 93515 MONTREUIL cédex
Secrétariat général : 01 55 82 83 70
Email : ucr@cgt.orgn - Site : <https://union-confederale-retraites.cgt.fr/>



Séance plénière au CESER du 13 octobre 2025

Avis du CESER relatif au rapport :
CENTRE-VAL DE LOIRE,
UN ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL EN TRANSITION-S
Intervention de : Monsieur Laurent BÉNÉTEAU
Au nom du groupe : CGT (Confédération Générale du Travail)

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur/Madame le Vice-président(e)
Madame la Rapportrice,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

Alors que pendant des années, on nous a expliqué que l'industrie faisait partie du passé, que notre région serait vouée au tourisme et l'accueil des personnes âgées, la CGT se satisfait de voir que le sujet, secteur économique important et structurant pour la vie des salariés, des citoyens de notre région, vienne en débat au CESER.

Nous nous étonnons cependant que, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, la voix de celles et ceux qui créent les richesses dans les entreprises, les salariés qui sont le cœur des entreprises, tout comme leurs représentants, aient été totalement occultés dans les auditions, aboutissant sur un rapport exclusivement orienté du point de vue patronal, avec, comme cerise sur le gâteau, le cahier revendicatif du Medef en guise de préconisations.

Cette occultation totale de la voix des salariés et de leurs représentants est notamment illustrée par l'évocation succincte de défaut d'attractivité des métiers de l'industrie uniquement par le prisme de la mauvaise image de l'industrie et de la pénibilité liée aux horaires décalés.

Le rapport fait ainsi **l'impasse totale** sur la question des **salaires** de misère dans de très nombreuses entreprises et sur la dégradation constante des **conditions de travail** depuis des années, dont le travail en horaires atypiques (2x8, 3x8, de nuit, de week-end, etc.) fait effectivement partie.

Les remises en cause des Institutions Représentatives des Personnels (IRP), avec la destruction des CHSCT, vont à l'encontre de l'amélioration des conditions de travail, du prétendu dialogue social, et de la confiance que portent les salariés aux entreprises et pas seulement de l'industrie.

La destruction de l'accord de classification de 1975 par la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, signée par l'UIMM et 3 organisations syndicales, pour niveler par le bas les qualifications

des salariés, n'est quand même pas le signe d'un bon déroulement de carrière.

Des grands groupes, pourtant grassement arrosés par les aides publiques difficilement accessibles aux TPE et artisans en difficulté, à hauteur de 211 milliards sans avoir à se justifier, et constituant leurs indécentes dividendes, décident de sacrifier la vie de centaines de salariés comme chez Novo Nordisk à Chartres où un accord de rupture conventionnelle collective pour supprimer 80 emplois est en cours, chez Sanofi à Tours où 400 emplois doivent être supprimés, chez ST MicroElectronics, également à Tours, avec 200 emplois supprimés, ou encore dans le groupe Valéo où la restructuration en cours risque de condamner le site de Blois. Pour ne citer qu'eux, cela **ne donne pas non plus confiance aux salariés pour faire carrière dans l'industrie**, au sein de laquelle, du jour au lendemain, vous pouvez être sacrifié sur l'autel de la rentabilité financière.

Dans le même temps, le **recul important des services publics** dans de nombreux territoires de la région, non compensés par l'arnaque des maisons France Service, est un facteur aggravant pour le développement de l'industrie.

Comment implanter des entreprises et faire venir des salariés et leur famille sans l'accès aux soins, à la scolarisation, à la culture, au sport... ?

L'aménagement du territoire pour un développement harmonieux de l'industrie sur toute la région, et pas seulement sur les métropoles, nécessite la reconquête de services publics de proximité **au service de tous les citoyens** et pas uniquement au service des entreprises.

Contrairement à ce préconise le rapport, l'éducation nationale, et le secteur de la formation, ne doivent pas être dévoués à l'employabilité et aux besoins de main d'œuvre pour constituer un « *vivier d'enfants à chair à patron* ».

Un autre enjeu vital pour le développement de l'industrie dans notre région est la question de la production d'énergie.

Si le rapport soulève le fait que ce secteur est le 1^{er}

employeur industriel en Indre-et-Loire, la question du remplacement des 4 centrales nucléaires de notre région est posée avec force.

Au-delà des nombreux emplois qu'elles génèrent, il faut engager la réflexion sur la construction de nouveaux équipements lourds pour ne pas devenir une région consommatrice, avec tous les risques que cela comporte, d'autant plus que le développement des ENR est en incapacité de compenser.

Le rapport pointe 13 filières structurantes de l'industrie dans notre région, avec l'intention de capter encore un peu plus d'argent public, au détriment d'autres filières.

S'agissant de l'armement, la CGT ne peut se satisfaire du développement de cette industrie de la mort quand des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes meurent sous les bombes en Palestine, en Ukraine et dans de nombreux autres pays du monde dont les médias ne parlent pas.

L'heure est à l'exigence de l'arrêt des conflits par-

tout dans le monde, à une paix durable pour tous les peuples et à une réflexion pour réorienter les productions des entreprises, par exemple vers une production de « *bombardiers d'eau bas-carbone* ». Ce contexte de militarisation de l'économie régionale, avec des mouvements de fonds internationaux, à l'image de DURKOPP à Vierzon, n'est pas de nature à garantir le développement industriel nécessaire à la région.

Par ailleurs, la CGT, dans le précédent SRADETT, a formulé des propositions pour développer l'industrie en région Centre-Val-de-Loire, comme la création de fonderies électriques pour traiter sur place les matériaux issus de la déconstruction automobile et aéronautique, plutôt que de les voir partir en bateau en Chine ou par camion en Allemagne.

La CGT est disponible pour débattre de ces propositions essentielles pour vivre et travailler toutes et tous en région Centre-Val-de-Loire.

La CGT votera contre le rapport.



MOTION DU COMITÉ DE COORDINATION DE LA MÉTALLURGIE CGT DU CHER À L'UIMM LE 14 OCTOBRE 2025

Alors qu'hier 13 octobre 2025, nous venons d'échapper à la révolution par la grève du MEDEF, nous déclarons que :

- Parce que le patronat est vent debout contre la taxe Zucman et grâce à la mise en lumière du vol des grandes entreprises à hauteur de 211/270 milliards € d'argent public/aides de l'État sans contrôle de la commission d'enquête sénatoriale.
- Parce que le patronat est responsable de l'ensemble de la situation sociale, économique et politique, du déclin industriel, de la disparition des services publics et du bien commun, de la baisse des salaires et de l'augmentation des exonérations de cotisations et de l'absence de financement de la Sécurité Sociale.
- Parce que les idées d'extrême droite et des partis politiques réactionnaires conviennent parfaitement au patronat, dixit Geoffroy Roux de Bézieux « le RN/FN est un mal nécessaire ».

Alors que le rapport du CESER pour la réunion plénière du 13 octobre 2025, « un écosystème industriel en transition » fait état :

- Du déclin de l'industrie métallurgique en nombre d'entreprises et salariés dans notre région et département du Cher.
- Des difficultés de recrutement des métiers en tension, du déficit de l'image des métiers et de la dynamique des clusters (à noter que le Cher n'en dispose pas).

Monsieur le secrétaire général et monsieur le président de l'UIMM du Cher, expliquez-nous comment dans notre département :

- Où 65% sont des Entreprises de -20 Salariés et représentent 5% de l'effectif total. 25% sont des entreprises de 21 à 100 Salariés et représentent 20% de l'effectif total. 10% sont des entreprises de + 101 Salariés et représentent 75% de l'effectif total.
- On nous parle de réarmement des esprits, de résilience des travailleurs, de redonner du sens à l'industrie à travers l'armement. Oui, la défense nationale est un secteur stratégique. Elle se justifie par des investissements massifs au détriment de secteurs vitaux : santé, écologie, alimentation, transport, services publics, en bref

toutes les productions utiles pour le vivre ensemble. Il faut réinvestir dans une industrie qui soigne, qui nourrit, qui répare, qui dit non aux politiques interventionnistes, colonialistes, à la recherche de richesses comme à Gaza. Parler aux jeunes de réarmement des esprits, c'est leur voler leur imaginaire. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas fabriquer des drones ou des missiles. C'est inventer des matériaux durables, concevoir des systèmes énergétiques propres, travailler dans des industries qui respectent la planète et les humains, être utiles à la société, à la planète, à la paix.

L'industrie doit redevenir un espace d'émancipation, quelles réflexions sur cette industrie lorsque les guerres seront terminées ?

- Avec la mise en place de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie que vous avez signée avec vos partenaires sociaux cela précarise le salariat des entreprises de -100 salariés voir -250. Qui a la possibilité de passer au-dessus des lois El Khomri et la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie à part les entreprises de ces marchés porteurs, Aéro, Spatial, Armement ?

- Quel regard avons-nous sur leurs sous-traitants et les autres « petits » ?
- Quelles actions concrètes pour éradiquer l'hémorragie du siphonnage du savoir-faire par les entreprises des marchés porteurs ?
- Les CQPM ne peuvent pas être la seule solution aux difficultés de recrutement des métiers en tension (tourneur, fraiseur, usineur, ouilleur, soudeur, chaudronnier, technicien de maintenance, électro tech, automatique, contrôle méthode, planif logistique...), la classification de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie est néfaste ; attirer et revaloriser les métiers, mais comment ? Il faut donc se poser la question des salaires. Comment donner confiance pour faire carrière dans ces métiers ?
- Qui utilise l'argent public/aides de l'État, les filières cibles ? Quelles entreprises ? Quelles tailles d'entreprises ? Comment contrôlez-vous tout cela ?
- L'amélioration du territoire avec une bonne qualité de vie pour les salariés, on parle bien de services publics ? Pas que de Bourges 2028 ? De Pierre Édouard Stérin ?

Merci de votre écoute et merci de nous faire une réponse.



Nicolas Sarkozy incarcéré : ***La révolution pénale est comme Saturne, elle dévore ses enfants !***

Ce 21 octobre, l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy entre en détention à Paris-la-Santé. Un symbole fort, bien sûr. Mais surtout l'occasion de rappeler que **le système pénal et carcéral qu'il a contribué à durcir** depuis les années 2000 est aujourd'hui **à bout de souffle**. Peines planchers, affaire de Pornic, responsabilité des agents du ministère, sévérité, célérité, autant d'injonctions données depuis plus de 20 ans par ce dernier à l'ensemble des acteurs de la justice pénale.

Pourtant depuis le 6 octobre 2025, un nombre considérable de voix se lèvent, dans une étrange polyphonie politico-médiatique, pour remettre en cause une justice expéditive, disproportionnée, à charge dans ce dossier **sans jamais remettre en question le fonctionnement de la justice pénale dans son entièreté.**

Incarcéré et pas définitivement condamné, exception, scandale ?

Comme 22500 autres détenus sur les 85000 présents dans les prisons françaises, **Nicolas Sarkozy est incarcéré alors qu'il n'est pas définitivement condamné** (dans cette affaire en tout cas...), puisqu'il a fait appel. Il y a deux types de prévenus en détention ; les détenus appelés couramment les « appelants », à savoir interjetant appel de leur condamnation alors qu'un mandat de dépôt a été prononcé par la juridiction (exécution provisoire), et les détenus qui sont incarcérés alors même qu'ils n'ont encore JAMAIS été jugés.

Ce type d'incarcération pose en effet des problématiques juridiques voire philosophiques. En effet, si le principe de la présomption d'innocence est censé prédominer pour garantir les libertés fondamentales des justiciables, de nombreuses dérogations ont été prévues par le législateur avant le procès ou à la suite de la condamnation en première instance. Ces régimes dérogatoires, étendus au fil des réformes pénales (notamment sous les quinquennats

Sarkozy et Macron), installent une logique d'urgence et de suspicion permanente, où la privation de liberté devient un outil de gestion de l'ordre public avant d'être une réponse judiciaire à des actes posés.

C'est d'ailleurs à l'initiative de toute une partie droite de l'échiquier politique, dont le président de la République a été un moteur, que le recours à la détention ou l'exécution provisoire est plébiscité. Dernière réforme prévue, **le projet de loi SURE de Gérald Darmanin** qui prévoit dans son article 7 encore une fois **d'étendre le champ de la détention provisoire en matière correctionnelle** en intégrant un motif d'ordre public, notion ô combien floue et extensive.

La détention provisoire est donc loin d'être ni une exception en matière pénale, ni en l'occurrence un traitement extraordinaire. C'est justement un des nœuds du problème de la surpopulation carcérale en France et devrait **nous interroger collectivement pour Nicolas Sarkozy mais aussi pour les autres 22499 détenus provisoires de France.**

Association de malfaiteurs, flou juridique ou impératif pour lutter contre la crime ?

Ici encore, Nicolas Sarkozy, au même titre que toutes les personnes incarcérées sous la qualification d'association de malfaiteurs, fait les frais d'une politique qu'il a toujours poussée. Alors donc, notion trop large aux contours flous ou outil indispensable à la lutte contre la criminalité organisée ?

Cette qualification pénale a été créée par les lois dites « scélérates » de 1893 et 1894 pour lutter contre les mouvements anarchistes de la fin du 19e siècle. Robert Badinter l'avait supprimée un siècle après en 1983 mais le gouvernement Chirac l'a rétablie sitôt l'alternance arrivée 4 ans plus tard.

Le débat n'est donc pas récent, que ces arguments soient portés par les tenants du tout répressif est en revanche la grande nouveauté. L'association de malfaiteurs est un outil qui baisse le seuil de preuve nécessaire pour aboutir à une qualification pénale et donc à condamnation, au même titre que d'autres infractions créées sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy comme l'attroupement en vue de commettre des violences. Cette question centrale de la preuve dans les associations de malfaiteurs ne fait pas exception ici. L'ensemble d'éléments matériels, de preuves (nombreuses en l'espèce), qui aboutissent à une telle qualification est moins exigeant. Cela favorise la police et la justice dans les procédures et abaisse parfois les protections du justiciable. C'est l'état du droit et pas l'état des juges.

Utilisée principalement pour la criminalité organisée, le terrorisme, le trafic de stup (et parfois les infractions politiques !), **l'association de malfaiteurs est légitimement discutable, pas uniquement pour le personnel politique, ou la délinquance en col blanc, mais bien pour l'entièreté de son champ d'application !**

Alors justice laxiste ou justice sévère ?

La CGT IP tient une nouvelle fois à faire un rappel de salubrité publique ! La justice est sévère et elle ne l'a jamais autant été. **Jamais les peines n'ont été aussi longues** (4,3 mois en moyenne dans les années 80 contre 11,3 aujourd'hui), **jamais les peines prononcées n'ont été aussi nombreuses** (plus de 115000 en 2023 contre 100000 dans les années 2000), **jamais on n'a autant incarcéré** (52000 en 2000 contre 85000 personnes incarcérées aujourd'hui) **et jamais autant de personnes n'ont été suivies par la justice** en milieu ouvert suite à une condamnation pénale ou une libération (170000 en 2015 contre 192000 aujourd'hui). Alors même que **les enquêtes de victimation montrent avec régularité que la délinquance n'augmente pas.**

La justice se saisit en revanche en fonction des évolutions sociétales, ou de la pression politique, de nouvelles thématiques. Les violences conjugales, le trafic de stupéfiants en sont des exemples de droit commun. En ce qui concerne les infractions liées à la politique, la thématique n'est pas non plus nouvelle si on regarde dans le rétroviseur. Les années 90 ont été émaillées de procédures liées au financement de la vie publique. La rhétorique n'est pas non plus nouvelle, complot, juges rouges, juges verts, juges jaunes, juges noirs....

Là où toute une partie du monde politique s'évertue contre toute réalité à dénoncer un laxisme judiciaire, la réponse est claire. **La main de la justice est ferme !** Et c'est bien le problème... **Elle est par ailleurs beaucoup plus ferme et expéditive avec les pauvres, les précaires, les étrangers et les personnes en situation de vulnérabilité qu'avec les présidents de la République.**

Ce qui est décrit aujourd'hui comme une injustice intolérable est une réalité quotidienne pour des milliers de personnes. Là où certains disposent de procédures contradictoires pendant 15 ans, d'avocats renommés, de soutiens politiques et de relais médiatiques, les plus fragiles affrontent seuls la machine judiciaire. La justice pénale française demeure un appareil de reproduction des rapports sociaux, où la main lourde frappe toujours les mêmes : les plus faibles.

La prison pour Sarko, pour quoi faire ?

Fidèle à ses prises de position constantes, si elle relève avec malice que les arguments soulevés par les défenseurs de notre ancien président ne sont applicables que lorsqu'ils concernent les classes dominantes, la CGT IP appelle à nouveau les mondes médiatiques, politiques, juridiques et sociaux à s'interroger urgemment sur la primauté de l'enfermement dans la sanction pénale.

**Que va apporter l'incarcération
à Monsieur Sarkozy ?
Qu'apporte-t-elle à une grande partie
des détenus qui y résident ?
Protège-t-elle réellement la société ?**

Pendant qu'une partie de l'opinion se repaît de l'image d'un « Sarkozy détenu », et une autre crie à l'injustice alors qu'ils réclament par ailleurs la même chose pour tous les autres détenus, la CGT IP voit chaque jour les dégâts de cette logique punitive. La prison seule ne résout rien. Elle fabrique de la misère, de la désespérance et même souvent de la récidive, particulièrement à 160% d'occupation. Il faut penser autrement que par la seule logique du châtement, pour notre président comme pour les 85000 détenus français. En tout cas, il aura, lui, l'honneur de recevoir la visite du garde des Sceaux, le soutien de présidents ou encore de voir ses demandes traitées dans des délais raisonnables.

Aux chantres de la révolution pénale permanente, attention ! Comme en 1789 la révolution finit sou-

vent par dévorer ses enfants, victimes d'un système pénal qu'ils ont construit !

Dans la continuité de la mobilisation intersyndicale du 9 octobre nous rappelons que la prison sans l'insertion est une impasse. Aujourd'hui, notre garde des Sceaux persiste et signe dans cette voie sans issue :

- Des établissements et des services pénitentiaires surpeuplés,
- Des personnels épuisés,
- Un service public pénitentiaire disloqué, incapable d'assurer ses missions

La CGT IP continuera de lutter contre ces dérives populistes et de défendre une autre politique pénitentiaire et pénale ! Elle continuera dans l'intérêt du service public, de la société, des agents pénitentiaires et surtout des justiciables, y compris quand ils ont fait beaucoup de mal quand ils étaient au pouvoir !

Montreuil,
le 21 octobre 2025
La CGT Insertion Probation

LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT
263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org

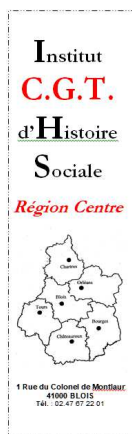
& La maxime du mois &



***L'ACTUALITÉ PASSE TELLEMENT VITE DE NOS JOURS.
SI TU VAS CHERCHER UNE BIÈRE AU FRIGO,
TU RATES UNE GUERRE !***

JEAN-MARIE GOURIO

Appel à souscription



CAHIERS
D'HISTOIRE
SOCIALE

LES ETABLISSEMENTS
MILITAIRES
DE BOURGES

**Une grande et belle
histoire humaine !**



Comment savoir
où l'on va
si on ne sait pas
d'où l'on vient !

VOLUME II de 1968 à nos jours

2^{ème} Semestre 2025

Le second volume « *une grande et belle histoire humaine* », celle des Etablissements Militaires de Bourges va sortir d'impression en octobre. Il couvre la période 1968 à nos jours.

Mai 68 est précédé de multiples secousses conflictuelles. Il va constituer la première déflagration sociale de la Vème République. Nos Etablissements Militaires y prennent part, conduisant le pouvoir gaulliste à concéder de larges conquêtes sociales. Ceux-ci ne tardent pas à devenir la cible du patronat ses commis politiques.

La réaction des personnels s'affirme lors des deux conflits nationaux de 1978 et 1979 contre la politique du gouvernement de R. Barre s'attaquant aux décrets salariaux des Travailleurs de l'Etat.

L'assaut est partiellement repoussé. Mais ce 1er coup de boutoir contre les arsenaux sonne ce que nous appelons « *les cinquante désastreuses* » avec par la suite les attaques contre les statuts des salariés et la mise en place de restructurations qui entraînent suppressions d'emplois, fermetures d'établissements.

Il faut attendre 1981 avec un gouvernement d'union de la gauche pour voir cette grande conquête sociale des décrets salariaux de 1951/67 rétablie, des droits syndicaux améliorés, et la réduction du temps de travail à 39 heures.

La fabrication du nouveau fusil de l'armée française (FAMAS) est actée. Un nouveau char français est adopté, tout comme l'avion de combat. Victoires acquises avec des pétitions de masse !

La soumission à l'Europe va voir l'émergence de projets de coopérations industrielles dans le domaine des fabrications militaires de nature à affecter durement les fondements mêmes des établissements étatiques de la Défense.

L'espoir né en Mai 1981 est de courte durée. P. Mauroy 1er Ministre. Le coup de grâce intervient le 8 Décembre 1989, le ministre de la Défense, J-P. Chevènement fait adopter par le parlement, la création de GIAT-Industries, soit le début de la privatisation. Bourges n'est pas épargné avec les fermetures de l'hôpital militaire Baudens et du MCRO.

L'EFAB devient GIAT Industries centre de Bourges, puis NEXTER, puis KNDS. L'ESAM devient les EMB. L'ETBS est renommé DGA-TT (Direction Générale de l'Armement des Techniques Terrestres).

La résistance se met rapidement en place avec des actions massives initiées par une CGT à la pointe du combat. C'est le début d'une grande offensive contre nos arsenaux, contre les salariés. Ils vont être sous le feu continu de plans de destructions de leurs emplois et droits statutaires pour aboutir à ce qui est aujourd'hui KNDS.

Bourges mène la bataille. La ville gronde au rythme des manifestations quasi quotidiennes, avec le soutien de la municipalité de gauche et de son maire, le député communiste Jacques Rimbault.

Si KNDS existe encore aujourd'hui à Bourges, les luttes des salariés avec la CGT n'y sont pas étrangères.

Il est rendu hommage à toutes celles et tous ceux aujourd'hui disparus qui ont façonné, de par leurs engagements syndicaux et politiques, le syndicalisme de classe dont les salariés ont plus que jamais besoin.



Les Etablissements Militaires de Bourges, une grande et belle histoire humaine !

Souscription pour le Livre II de 1968 à nos jours, à 10 € (prix hors souscription 13 €)

Nom et prénom du souscripteur :

Adresse complète

N° de Tél. : Adresse courriel :

Nombre d'exemplaires commandés à la souscription :

Prix total à régler au nom de l'IHS CGT Centre : 10 € x nb exemplaires =€ + frais de port éventuellement* 8 €

Il est encore possible d'acquérir le 1^{er} volume dans la limite des stocks disponibles à 12 € + Frais de port 8€

Mode de paiement : numéraire ou chèque à l'ordre de l'IHS CGT Centre

Bulletin et chèque à retourner à : IHS-CGT18, 8 place Malus - 18000 BOURGES

Date

Signature

NB : *les cahiers peuvent être retirés sans frais, au secrétariat au 8 place Malus